

# CAHIER DES CHARGES REFERENCEMENT DE PRESTATAIRES

ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS  
EVALUATION FLASH CIBLEE EN PRE-INCUBATION  
2022 / 2023

Référence de la consultation : preincub\_22/23

*Porté par l'Union Régionale des Scop Occitanie Pôle Méditerranée (association loi 1901), l'action Alter'Incub bénéficie du soutien de fonds européens (FEDER ou FSE) et de la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée. Dans le cadre de sa procédure d'achat interne, et pour être en conformité avec les exigences liées à ces financements publics,, l'Union Régionale des Scop Occitanie - Pôle Méditerranée réalise une mise en concurrence dès qu'elle doit choisir un nouveau prestataire.*

## LE CONTEXTE

### 1. L'accompagnement de porteurs de projets en incubation : Le dispositif ALTER'INCUB

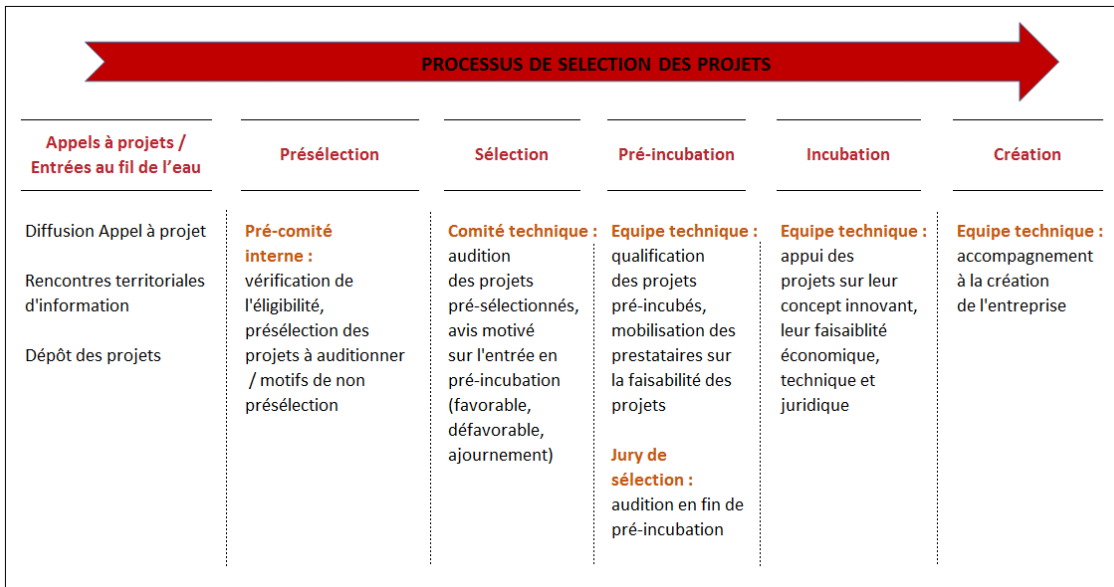
Alter'Incub est un incubateur régional d'innovation sociale de la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée (Aude, Gard, Hérault, Lozère, Pyrénées-Orientales). Porté par l'Union Régionale des Scop Occitanie Pôle Méditerranée, il accompagne la création d'entreprises socialement innovantes pleinement ancrées dans le champ économique, mais dédiées à l'intérêt collectif, au plus près des besoins liés à l'évolution de notre société (environnement, tourisme, santé, TIC, services à la personne, consommation, habitat ...). Par l'implication des territoires, des filières ou de la recherche en sciences humaines et sociales, Alter'Incub vise le développement de nouvelles filières d'activités, basé sur la coopération et la synergie de compétences multiples.

#### La démarche d'accompagnement des porteurs de projets

Alter'Incub est un révélateur, un facilitateur et un accélérateur de projets à partir d'un accompagnement mixant :

- Un volet pédagogique, fondé sur un accompagnement « sur-mesure », individuel ou collectif, en particulier sur les aspects économiques, financiers, organisationnels intégrant les composantes de l'innovation sociale.
- Un volet scientifique, grâce à un partenariat scientifique organisant l'appui au développement du projet d'entreprise sur ses dimensions d'innovation sociale en mobilisant les ressources de la Recherche.
- Un « moyen » d'accès aux ressources locales d'accompagnement.

Le processus de sélection des projets :



On distingue deux phases dans le processus d'accompagnement :

### La pré-incubation

D'une durée maximale de 4 mois, l'objectif est d'évaluer les projets sélectionnés et d'analyser leurs conditions de faisabilité :

- Adéquation équipe / projet et capacité à mener le projet
- Existence ou non d'un marché porteur
- Modèle économique et rentabilité potentielle
- Capacité à lever les financements nécessaires au projet
- Absence de contraintes techniques, juridiques, réglementaires ou capacité à les lever

A l'issue de cette période, les projets sont auditionnés par le jury d'Alter'Incub qui statue sur l'opportunité de les faire rentrer en phase d'incubation.

### L'incubation

D'une durée de 12 mois, l'objectif est de faire évoluer les projets jusqu'à la création de l'entreprise. A ce titre, les porteurs de projet bénéficient de :

- Un appui technique et méthodologique
- Un appui-conseil individualisé pour la mobilisation des moyens indispensables à la formalisation et la consolidation de leur projet
- Une mise en réseau de partenaires complémentaires : laboratoires, collectivités, financeurs...
- Des temps collectifs de formation et de mutualisation d'expériences
- Un accompagnement à la recherche de financements directs ou indirect
- La recherche de solutions d'hébergement du projet, ...

## L'OBJET DE LA CONSULTATION

Cette consultation porte sur le référencement de prestataires en capacité d'évaluer les projets sur des points présentant une attention particulière, points identifiés par l'accompagnateur Délégué Régional Innovation d'Alter'Incub lors de sa primo évaluation à 360 °, **pendant leur phase de pré-incubation** et qui peuvent concerner les sujets suivants :

- Innovation sociale clairement identifiée dans le projet
- Faisabilité (technique, juridique, commerciale, parties prenantes, ...) de la mise en œuvre du projet dans la période d'incubation pour une création d'entreprise
- Accessibilité au marché (crédibilité des démarches déjà engagées, du potentiel de chiffre d'affaires)
- Potentiel entrepreneurial du projet et de l'équipe (individuel et dimension collective)
- Cohérence entre besoins réels d'investissements pour la création d'entreprise et capacité de l'équipe projet à mobiliser les fonds nécessaires
- Véritable valeur ajoutée d'Alter'Incub au contenu du projet
- Disponibilité de l'équipe projet, .....

Cette évaluation des projets se traduira par :

- La réalisation d'une **évaluation « flash-ciblée »** des projets pré-incubés pour étudier et approfondir notamment les points identifiés par l'accompagnateur
- L'argumentation d'un avis global sur les projets (potentiel, impact territorial, dimension innovation sociale...) et ciblé sur les points d'attention à l'équipe d'Alter'Incub pour aider au processus de décision de passage en phase d'incubation
- L'appui auprès de l'équipe d'Alter'Incub dans la mise en place d'une feuille de route pour chaque projet
- La remise d'un livrable synthétique avec vos éléments de recommandations (projet à incuber ou pas).

Alter'Incub attend de l'évaluateur qu'il ait pris connaissance du dossier et de tous les documents afférents au projet, et qu'il ait échangé avec le Délégué Régional Innovation (DRI) en charge du suivi du projet.

L'évaluation se concrétisera au travers de deux séances de travail minimum de 2 heures chacune.

- **Le premier RV** se fait entre l'évaluateur (consultant) et les porteurs de projet. Lors du premier RV, afin d'évaluer la capacité des porteurs de projet à progresser, l'évaluateur questionnera et challengera le projet sur les points d'attention identifiés par le DRI, et il leur fixera des objectifs pour le prochain RV : points sur lesquels avancer la réflexion, benchmark à réaliser, partenaires potentiels à contacter, etc. L'évaluateur pourra réaliser de son côté un benchmark du projet et pourra interroger quelques clients / partenaires potentiels.
- **La deuxième séance de travail** s'effectuera en présence du DRI en charge du suivi du projet. Lors de ce RV tripartite, les porteurs de projet pourront montrer leur avancée et les recherches et travaux réalisés par l'évaluateur seront restitués. De nouveaux éléments de challenge pourront être proposés. Lors de ce RV l'évaluateur présente son rapport d'évaluation. Le DRI pourra proposer un entretien téléphonique à l'évaluateur.

## MODALITES PRATIQUES

### Critères de sélection des prestataires

#### 1er axe :

- Le prix
- La qualité de la démarche d'intervention présentée (méthodologie et outils de travail adaptés pour évaluer les projets)
- Les délais de réalisation de la mission
- La connaissance de l'économie sociale et solidaire

#### 2<sup>ème</sup> axe :

- L'expérience et les références dans les secteurs d'activités concernés
- L'expertise dans les domaines mentionnés ci-dessus : approche du marché, approche stratégique, approche territoriale

### Notation

Une note sur 10 sera attribuée à chacun des 5 critères indiqués ci-dessous, puis pondérée respectivement par les coefficients correspondants, afin d'obtenir une note sur 10.

A l'issue de cette consultation, une commission composée de spécialistes de l'accompagnement en innovation sociale d'Ater'Incub étudiera les propositions reçues (**voir canevas en annexe 1**) dans les délais impartis et classera les prestataires selon les critères de sélection de l'axe 1.

Une note sur 10 sera attribuée à chacun des critères indiqués de l'axe 1 ci-dessous, puis pondérée respectivement par les coefficients correspondants, afin d'obtenir une note sur 10.

Les offres seront ainsi classées de la meilleure (note la plus proche de 10) à la moins bonne (note la plus proche de 0). En cas d'égalité entre deux candidats, celui qui aura la meilleure note sur le critère de "Qualité de la démarche proposée" sera classé en meilleure position. Pour les candidats ayant déjà été retenus lors des précédentes consultations, le critère « qualité de la démarche proposée » intègrera les évaluations faites par les participants.

Cette première évaluation permettra de retenir un pool de 5 à 7 prestataires pour la réalisation de cette mission, dans la limite maximum de 6 évaluations flash chacun par an et par prestataire.

Un second classement sera réalisé sur les critères de l'axe 2 et permettra de solliciter les prestataires selon leur expérience dans le secteur d'activité du projet à accompagner (environnement, nouvelles technologies, culture, santé, handicap...) ou leur expertise technique (approche territoriale, approche stratégique...).

	Prix	Qualité de la démarche proposée	Délais de réalisation	Connaissance de l'ESS	Expérience secteur activité	Approche territoriale	Approche marché	Approche stratégique
Note sur 10					Environnement			
Pondération	10%	55%	15%	20%	Culture - TIC			
	<b>Note totale sur 10</b>			<b>xx</b>	Commerce – Environnement ...			

Axe 1 : Note sur 10    Axe 2 : Note de + à +++

Suite à cette commission, les prestataires seront informés par courrier ou par mail s'ils ont été retenus ou non.

Les prestataires sélectionnés seront alors qualifiés pour une **durée de 2 ans\***. Ils seront sollicités par mail accompagné de la demande d'intervention sans mise en concurrence supplémentaire. Il leur sera adressé un **acte d'engagement** qui devra être signé et adressé à l'Union Régionale des Scop Occitanie - Pôle Méditerranée avec un **bordereau de prix** également signé et portant la mention « bon pour accord ».

*\*En cas de défaillance du prestataire retenu pour les 2 ans une nouvelle consultation ou mise en concurrence pourra être relancée.*

Alter'Incub se réserve le droit de ne pas mobiliser les prestataires référencés si aucun besoin auprès des projets n'est constaté (par rapport aux points d'attention identifiés par les DRI).

### Référencement

Le nombre de missions par prestataire est plafonné à 6 par année civile.

Validité du référencement : **effective à compter du 01/01/2022 jusqu'au 31/12/2023.**

### Prix, modalités de paiement et livrables

Le budget alloué à la réalisation de cette prestation sera compris entre 1 500 et 2 000 € TTC par projet évalué. Le coût jour est de 1 000 € TTC maximum. Le taux de TVA actuellement applicable est de 20,00 %, en cas de modification de ce taux, le prix TTC sera ajusté en conséquence. **Les frais de déplacement sont inclus dans le prix de la prestation.** Dans tous les cas, le travail réalisé donnera lieu à la remise d'un livrable synthétisant les résultats de l'intervention et détaillant les préconisations à suivre. Celui-ci devra comporter les logos de l'Union européenne, de la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée, de l'Urscoop Occitanie Pôle Méditerranée et d'Alter'Incub.

Avant chaque prestation (pour les prestataires retenus et ayant été sollicités par mail), un **devis** conforme à la demande devra être adressé à l'Urscoop Occitanie Pôle Méditerranée. Le devis devra intégrer les mentions « bon pour accord + signature ». Le montant du devis devra être inférieur ou égal au bordereau de prix fourni par le prestataire. La mission ne pourra être engagée qu'après acceptation du devis. **Le Devis et la facture** établies suite à la réalisation de la prestation devront obligatoirement mentionner les éléments suivants :

- Nom et prénom du prestataire ou raison sociale
- N° SIRET
- Coordonnées (adresse postale, numéro de téléphone, adresse email)
- Rappel du cadre de l'intervention (appel à référencement + N° du lot et du sous-lot)
- Intitulé/Description de la prestation effectuée
- Référence du devis validé
- Nom du projet accompagné le cas échéant
- Dates prévisionnelles de réalisation de la prestation (pour le devis)
- Date à laquelle la prestation a été effectuée (pour la facture)

La prestation sera payée à la remise du livrable, selon les modalités suivantes (par virement bancaire, 100% à la remise du livrable).

## Calendrier

Publication et envoi de la consultation : **16/11/2021**

Date limite de réponse à la présente consultation : **07/12/2021 à 21 h 59**

Date prévisionnelle de la Commission de sélection des prestataires : **13/12/2021**

Envoi des réponses aux prestataires (sélectionnés ou non) : **17/12/2021**

Démarrage de la mission : à partir du **01/01/2022**

## Envoi des offres

Les réponses, le bordereau de prix, ainsi que **le présent cahier des charges paraphé à chaque page et signé** sont à envoyer par mail, à l'attention de :

Philippe RAJOSEFA – Responsable du Département Incubation et Accélération

Email : [oc.mediterranee@alterincub.coop](mailto:oc.mediterranee@alterincub.coop)

Merci de rappeler dans le titre du mail la référence de la consultation : **preincub\_22/23**

Date :

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

Nom de l'entreprise ou cachet  
+ Nom et prénom du signataire

## ANNEXE 1 : Canevas de réponse obligatoire

Afin de faciliter notre choix, nous vous demandons de suivre ce canevas de réponse. La proposition du prestataire ne devra pas excéder 5 pages (hors annexes)

### Démarche proposée par le prestataire

- Méthodologie et outils de travail utilisés pour évaluer les projets
- Calendrier /délais de réalisation de la mission
- Connaissance de l'ESS

### Bordereau de prix ou devis (à compléter obligatoirement) :

A noter : Les prix indiqués sur ce bordereau sont les prix qui seront appliqués tout au long du marché.

Activités/étapes	Nombre de jours moyen	Prix journée HT	Prix total HT	Prix total TTC

### Fiche d'identification : présentation du prestataire

Résumé (1 page maximum) :

- Expérience et références dans les secteurs d'activités concernés : approche du marché, approche stratégique, approche territoriale :

Secteur d'activités <sup>1</sup>	Client	Mandat	Année / durée
Environnement			
Culture			
TIC			
Commerce			
Santé/Handicap/SAP			
Environnement/Agriculture			
Consommation			

- Références et savoir-être dans l'accompagnement de porteurs de projet
- Connaissance de l'entrepreneuriat et de l'innovation sociale
- Atouts du prestataire pour cette mission
- Présentation de l'équipe